
Paysages sans Emballages

Bilan de la caractérisation des déchets abandonnés collectés sur les berges du lac du Salagou et des actions de gestion mises en œuvre

2025

I- Présentation du projet

1. Le site

Le Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze, 22ème Grand Site de France labellisé le 3 juillet 2024, constitue un ensemble paysager, architectural et patrimonial remarquable offrant un cadre de vie exceptionnel à ses habitants et aux visiteurs. Ce site est vivant, habité (env. 1800 habitants), en constante évolution.

Le Grand Site assure la gestion et intervient sur près de 12000 ha : l'ensemble des sites classés de la Vallée du Salagou, du Cirque de Mourèze, du Pic de Vissou et Vissounel, et le site patrimonial remarquable de Villeneuve.

Offrant une biodiversité remarquable, la vallée du Salagou et le Cirque de Mourèze ont été également désignés Zone de Protection Spéciale Natura 2000 en 2003.

Considérés comme un des sites majeurs de l'Hérault, ce territoire capte une grande partie des visiteurs du département. Cette fréquentation entraîne une pression sur les paysages. L'enjeu est de préserver les paysages naturels des berges, domaine départemental, dans un contexte de forte fréquentation afin de maintenir l'attractivité du site.

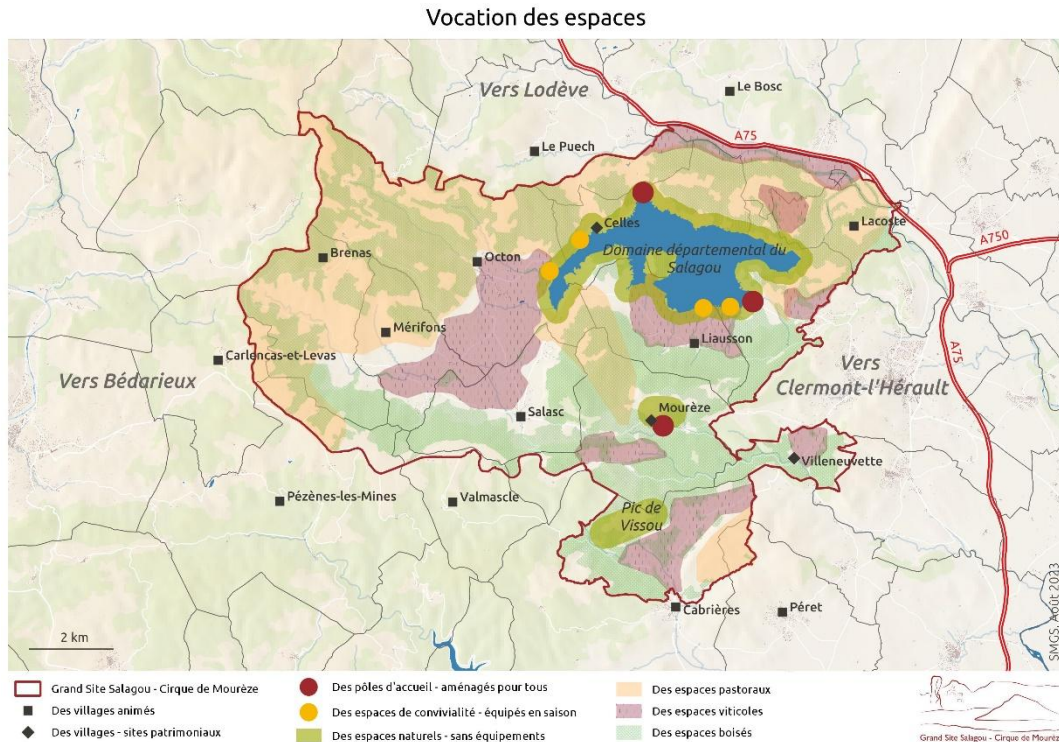
Le Grand Site souhaite proposer un accueil qualitatif à l'année, sans dénaturer le paysage et en partageant l'espace avec les activités locales et les différents usages (agriculture, vie quotidienne des habitants, gestion des espaces naturels...). Il travaille à limiter les pressions liées à l'attractivité du site. Les loisirs, les visiteurs, les animations ont toutes leur place dans la mesure où elles respectent le paysage et la vie du site sans en perturber durablement le rythme et le caractère.

2. Stratégie de gestion

Dans le Grand Site, les espaces et les actions sont définis selon une stratégie différenciée de gestion, d'animation et d'entretien ; cela permet de préserver des zones naturelles et d'assurer des retombées économiques locales dans des zones dédiées.

La grande majorité de la fréquentation du Grand Site se concentre sur les berges du lac et le Cirque de Mourèze. La carte de vocation (voir page suivante) définit ainsi :

- 3 pôles d'accueil, qui offrent de nombreux services marchands et non marchands pour le grand public. On y trouve les équipements de base dont toilettes, bacs de tri... Ces espaces sont proches des axes routiers principaux.
- Des espaces de convivialité, intermédiaires, qui accueillent des activités en saison seulement (équipements saisonniers et réversibles, disparition complète hors saison).
- Des espaces naturels sans aucun équipement, qui se « méritent » loin des accès....



Il y a sur les berges une forte habitude de consommation nomade, exacerbée avec le covid. Beaucoup de camping-caristes fréquentent le site et une forte habitude de camping sauvage reste malgré les actions de sensibilisation et les campagnes de verbalisation. Le Syndicat anime une commission, composée notamment des agents assermentés (AFB, OFB, gendarmes, police, garde républicaine, fédération de pêche...) qui permet une maîtrise des incivilités.

3. Les déchets

La fréquentation importante du Grand Site induit une quantité non négligeable de déchets produits chaque année par les visiteurs.

En complément de la collecte des bacs (colonnes de tri et résiduels) assurée par les services des Communautés de communes et du Syndicat Centre hérault, depuis plus de 10 ans, les déchets abandonnés sur le Domaine départemental (berges du lac) sont ramassés à la main, tout au long de l'année. Le Syndicat mandate chaque année une entreprise pour assurer cette opération. **Depuis 2021, la Croix-Rouge insertion est en charge de la mission.**

Dans ce contexte, le Syndicat a lancé en juin 2022 l'opération « Paysage sans emballages » en lien avec Citeo visant à réduire la quantité de déchets abandonnés dans les espaces naturels du site.

Les objectifs étant :

- **De caractériser et localiser précisément les déchets diffus** collectés pour identifier éventuellement les producteurs et les zones sur lesquelles cibler les efforts.

- **D'agir de façon curative** en garantissant la propreté des espaces naturels en ramassant les déchets diffus grâce à des entreprises de l'ESS qui aident les publics précaires éloignés de l'emploi.
- **D'agir de manière préventive** en sensibilisant mieux les visiteurs à la nécessité d'emporter leurs déchets et de les trier dans leur lieu de résidence réduisant ainsi la quantité de déchets abandonnés dans la nature.

II- Protocole de caractérisation

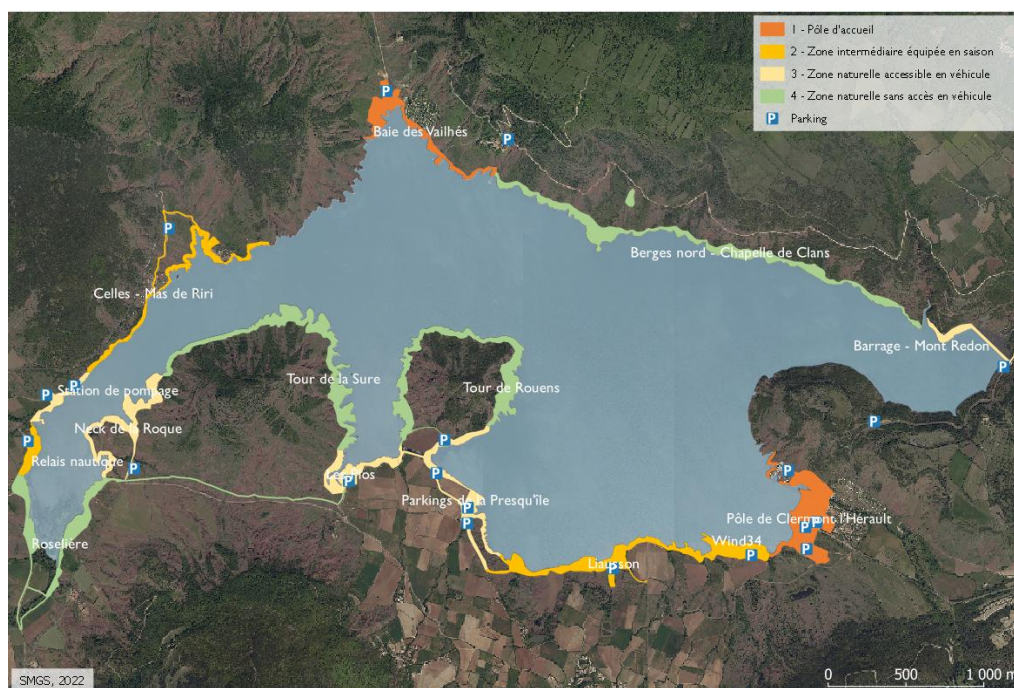
Le projet « Paysage sans Emballages » a débuté en juin 2022, avec un protocole construit sur 1 an de suivi (donc jusqu'en mai 2023). Ce projet ayant vocation à perdurer dans le temps, pour simplifier la gestion et faciliter la lisibilité des résultats, les données sont dorénavant analysées sur une année civile. Nous présentons ici les résultats pour l'année 2025.

En accord avec la méthode proposée par Citeo, le protocole de caractérisation des déchets se base sur les grilles proposées dans le cadre du projet Zéro Déchet Sauvage, simplifiées et adaptées aux spécificités du site et aux attentes de notre projet (pour plus de détails, consulter le document de présentation du protocole). L'objectif de cette caractérisation est de **mieux connaître le type et la localisation des déchets ramassés** sur le Domaine départemental (berges du lac) afin de mettre en lien le gisement de déchets et :

- la saison
- la fréquentation des zones
- la proximité des aménagements/équipements
- les usages
- les producteurs de déchets

1. Définition des zones

Sur le périmètre couvert par Croix-Rouge insertion (défini dans le CCTP de la mission), les zones ont été catégorisées en fonction de leur niveau d'aménagement, leur fréquentation et leur accessibilité :



Type de zone	Caractéristiques globales
Les pôles d'accueil (Clermont l'Hérault, Les Vailhès)	Aménagements touristiques (bases nautiques, campings, restauration) à l'année Forte fréquentation (> 200 véhicules/jour) Accès en véhicule très facile
Les zones intermédiaires (Ariole, Rives de Liausson, Relais nautique, Celles)	Aménagements touristiques en saison (loisirs et restauration) Fréquentation moyenne à forte en saison (50 à 100 véhicules/jour) Accès en véhicule facile
Les zones naturelles avec parking à proximité (Parkings de la presqu'île, Les Plos, Station de pompage, Barrage, Mont Redon)	Pas d'aménagements touristiques Fréquentation plus faible (environ 25 véhicules /jours sauf à la Presqu'île et aux Plos) Accès en véhicule possible Un peu de stationnement sauvage la nuit (véhicules aménagés) surtout aux Plos et à la Station de pompage
Les zones naturelles non accessibles en véhicule	Accessible uniquement à pied/VTT ou par bateau Pas de comptage de fréquentation (<i>le protocole de l'observatoire de la fréquentation du Grand Site se base sur le nombre de véhicules sur les parkings</i>)

2. Méthode et fréquence de caractérisation

La caractérisation des déchets est effectuée en respectant le protocole suivant :

- Sur chaque zone, à chaque ramassage, **caractérisation de niveau 1** : pesée par catégorie de déchets (emballage recyclable, verre, résiduel, textile, encombrant) ;
- Suivant le calendrier ci-dessous, sur les zones spécifiées, 2 fois par semaine, **caractérisation de niveau 2** : niveau 1 + relevé des marques/enseignes identifiables + comptage individuel par type de déchets.

2025											
JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M	1 S	1 S	1 M A 1	1 J	1 D	1 M E 1 1 V	1 1 L 38 1 1 M	1 1 S	1 1 M	1 1 S	1 1 L 49
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L 39	2 M	2 1 2 S	2 M E 1 2 J	2 1 D	2 D	2 M
3 V	3 L 8	3 L 10	3 J	3 S	3 M F 1 3 J	3 F 1 3 D	3 M	3 1 3 V	3 1 L 45	3 L 45	3 M
4 S	4 M	4 M E 1	4 V	4 D	4 M	4 V	4 1 4 L 32	4 1 4 J F 1 4 S	4 M	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L 19	5 J	5 S	5 M C 1 5 V	5 1 5 D	5 M	5 M	5 V
6 L 5	6 J	6 J	6 D	6 M D 1	6 V	6 D	6 M	6 1 6 S	6 L 41	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L 15	7 M	7 S	7 L 20	7 1 7 J D 1 7 D	7 M E 1 7 V	7 D	7 V	7 D
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M A 1 8 V	8 1 8 L 37	8 M	8 S	8 L 50	8 M E 1
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L 24	9 M	9 1 9 S	9 M A 1 9 J	9 D	9 M	9 L 51
10 V	10 L 7	10 L 11	10 J	10 S	10 M	10 J B 1 10 D	10 M	10 V	10 L 46	10 M	10 M
11 S	11 M C 1	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 1 11 L 33 1 11 J	11 M C 1 11 S	11 D	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L 20	12 J	12 S	12 M E 1 12 V	12 D	12 M	12 V	12 J
13 L 5	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L 42	13 J	13 S
14 M A 1	14 V	14 V	14 L 16	14 M	14 S	14 L 23	14 J F 1 14 D	14 M F 1 14 V	14 D	14 M	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M B 1	15 J	15 D	15 M C 1 15 V	15 L 30	15 M	15 S	15 L 52	15 M
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L 25	16 M	16 1 16 S	16 M B 1 16 J	16 D	16 M	16 M
17 V	17 L 8	17 L 10	17 J	17 S	17 M A 1 17 J	17 D	17 M	17 V	17 L 47	17 M	17 M
18 S	18 M	18 M F 1	18 V	18 D	18 M	18 V	18 1 18 L 34	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L 21	19 J B 1 19 S	19 M A 1 19 V	19 D	19 M	19 D	19 M	19 V
20 L 4	20 J	20 J	20 D	20 M E 1 20 V	20 D	20 M	20 1 20 S	20 L 43	20 J	20 S	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L 17	21 M	21 S	21 L 20	21 1 21 J B 1 21 D	21 M A 1 21 V	21 D	21 M	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M E 1 22 V	22 1 22 L 35	22 M	22 S	22 L 53	22 M
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L 26	23 M C 1 23 S	23 M C 1 23 J	23 D	23 M	23 D	23 M F 1
24 V	24 L 5	24 L 10	24 J	24 S	24 M C 1 24 J	24 F 1 24 D	24 M	24 V	24 L 48	24 M	24 M
25 S	25 M D 1	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 1 25 L 35	25 J	25 S	25 M D 1 25 J	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L 22	26 J	26 D	26 M C 1 26 V	26 D	26 M	26 V	26 V
27 L 7	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L 44	27 J	27 S
28 M B 1	28 V	28 V	28 L 18	28 M	28 S	28 L 27	28 1 28 J D 1 28 D	28 M B 1 28 V	28 D	28 M	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M C 1	29 J	29 D	29 M A 1 29 V	29 1 29 L 40	29 S	29 S	29 L 7	29 M
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L 28	30 M	30 1 30 S	30 M D 1 30 J	30 D	30 M	30 M
31 V		31 L 14		31 S		31 J B 1 31 D		31 V		31 M	

Caractérisation des déchets :

A = Baie des Vailhès • Berges nord/Chapelle de Clans

B = Vind34 • Les Plos • Tour de la Sûre

C = Relais nautique • Neck de la Roque • Roselière

D = Pôle de Clermont l'Hérault • Barrage/Mont Redon

E = Rives de Liausson • Parkings de la Presqu'île • Tour de Rouens

F = Celles/Mas de Riù • Station de pompage

+

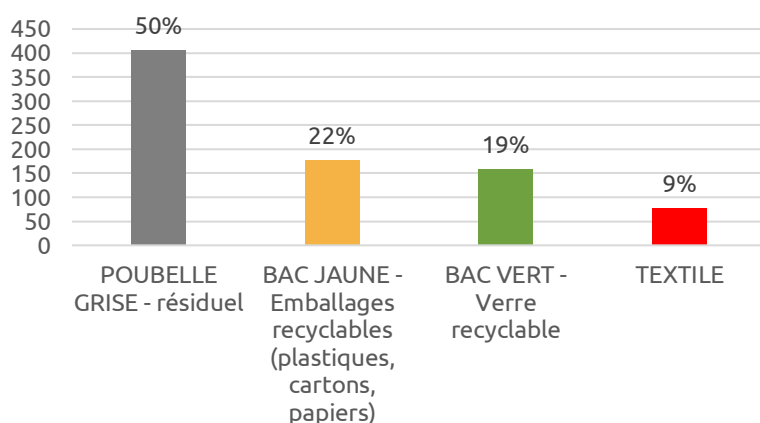
III- Résultats et analyse

Le calendrier préétabli a été respecté. Les relevés transmis par les équipes de la Croix-Rouge insertion ont permis de faire ressortir les éléments suivants.

1. Poids des déchets collectés

a. Ensemble du site

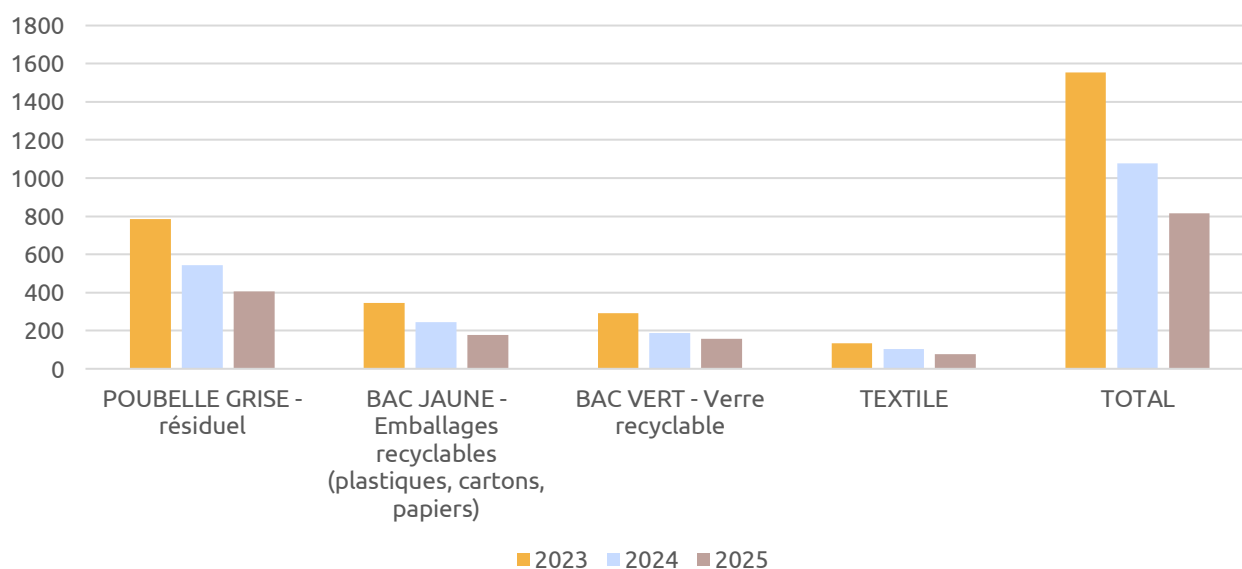
Poids des déchets abandonnés par catégorie
Année 2025



Le poids total de déchets collectés sur l'année 2025 est de 816 kg (contre 1076 kg en 2024 et 1555 kg en 2023). On observe une diminution globale du nombre de déchets diffus ramassés depuis 2023 pour un nombre de jours de ramassage similaire.

**Les encombrants n'apparaissent pas dans ce bilan car ils sont comptabilisés en nombre d'objets et non pesés. Le détail des encombrants est présenté dans la partie suivante.*

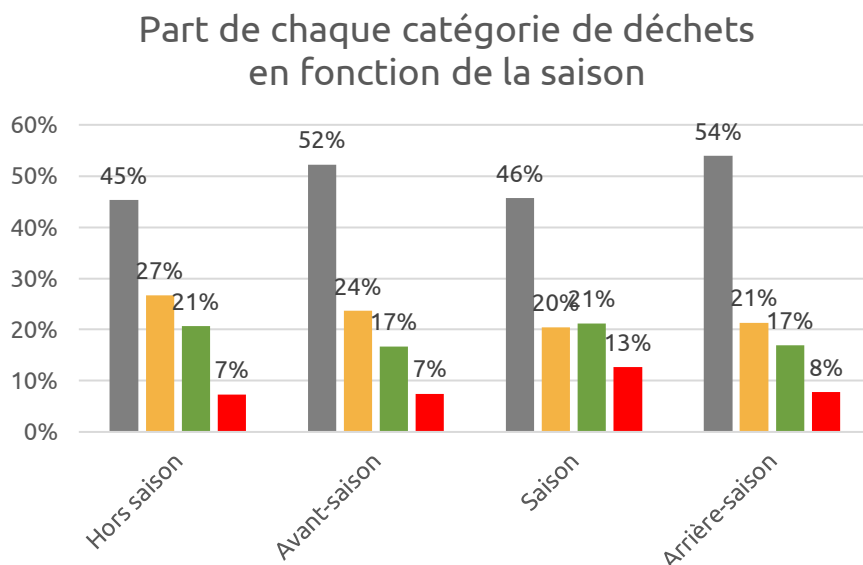
Quantité des différents types de déchets ramassés en 2023, 2024 et 2025 (kg)



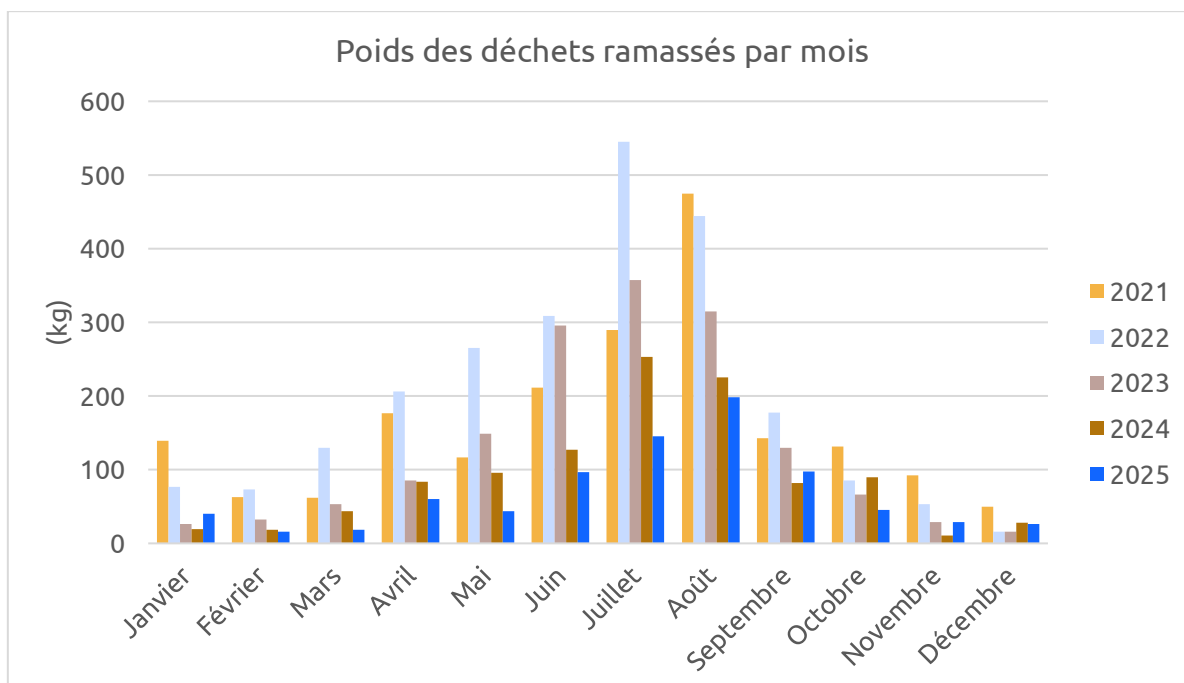
Les quantités de déchets ramassées en 2025 sont en diminution par rapport à l'année 2024 pour toutes les catégories : -25 % de résiduel, -27 % d'emballages recyclables, -15 % de verre recyclable et -26 % de déchets textiles.

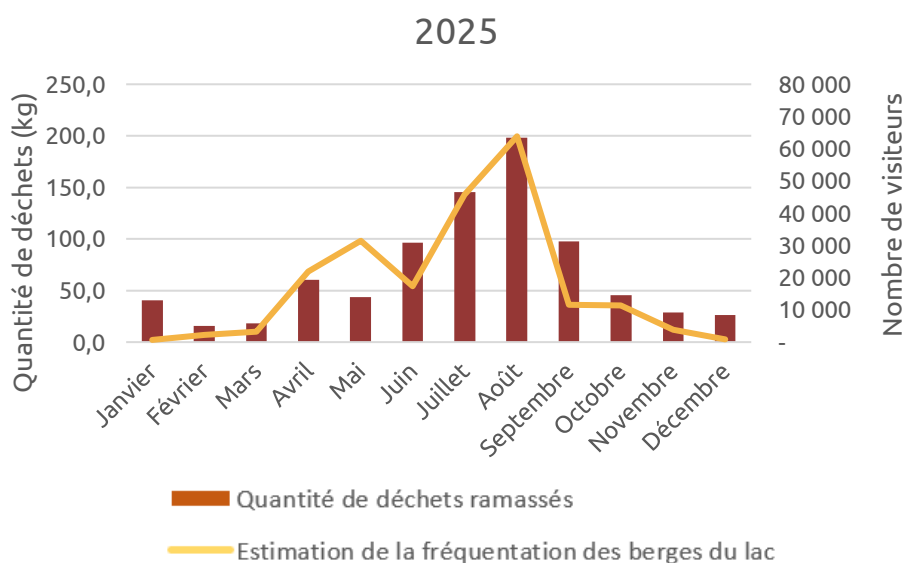
La part de chacune de ces catégories par rapport au poids total reste relativement similaire aux années précédentes : la majorité des déchets ramassés sur les berges sont des déchets résiduels non recyclables (environ 50%). La part de résiduel est plus importante en avant et en arrière-saison,

période pendant laquelle on compte moins d'équipements (colonnes, bacs...) et moins d'agents (patrouilleurs, ASVP...) présents sur le terrain.



Le graphique ci-dessous détaille le poids des déchets ramassés par mois depuis le début de la prestation de Croix-Rouge insertion (janvier 2021). La diminution des quantités de déchets abandonnés ramassés est d'autant plus significative sur la période estivale. Cette période concentre la majorité des actions de sensibilisation et de gestion mises en place dans le cadre du projet « Paysages sans emballages » avec notamment la présence des patrouilles sur le terrain au plus près des visiteurs.





Le graphique ci-dessus fait le lien entre l'évolution des quantités de déchets abandonnés ramassés et la fréquentation sur les berges du lac pour l'année. En 2025, les quantités de déchets ramassées sont relativement bien corrélées à la fréquentation des berges, même si l'on remarque une nette diminution de la quantité de déchets sur la saison estivale. Dans les années à venir, les études de fréquentation menées notamment par Hérault tourisme permettront d'avoir une meilleure connaissance du profil des visiteurs et d'améliorer ces analyses.

**La fréquentation des berges est extrapolée à partir des données de l'office de tourisme à l'année, et des comptages de véhicule en juillet/août. Cette méthode sous-estime la fréquentation en dehors de la saison d'été, et notamment sur les ailes de saison (mai-juin-septembre-octobre), période durant laquelle les habitants des villages alentours profitent du site, sans passer par l'office de tourisme (donc non comptabilisés).*

a. Détail par zone

ZONE	SURFACE (HA)	NBR RAMASSAGE			TOTAL (KG)		
		2023	2024	2025	2023	2024	2025
Baie des Vailhès	6,18	74	69	60	290,531	232,756	180,595
Pôle de Clermont	12,25	57	55	55	294,421	225,562	189,455
L'Ariole	3,78	46	46	39	108,352	106,442	77,397
Rives de Liausson	8,56	51	41	34	168,963	113,833	56,053
Celles/Mas de Riri	6,46	39	40	35	88,169	53,637	35,871
Relais nautique d'Octon	2,15	37	38	37	53,275	22,72	19,139
Presqu'île/Jonquier-Lavadou-Rouens	7,27	43	42	31	93,684	60,193	37
Les Plos	4,39	50	43	38	130,386	46,421	37,525
Barrage/Mont Redon	2,4	31	31	24	72,362	50,72	41,666
Station de pompage d'Octon	2	44	48	42	115,626	63,663	45,133
Neck de la Roque	6,51	28	28	37	42,703	40,491	47,249
Berges nord/Chapelle de Clans	13,53	11	12	8	30,830	18,018	11,048
Tour de la Sûre	13,6	10	10	8	20,259	11,006	7,699
Tour de Rouens	11,14	9	13	9	11,501	17,21	10,414
Roselière	8,55	20	17	22	33,969	13,544	20,431

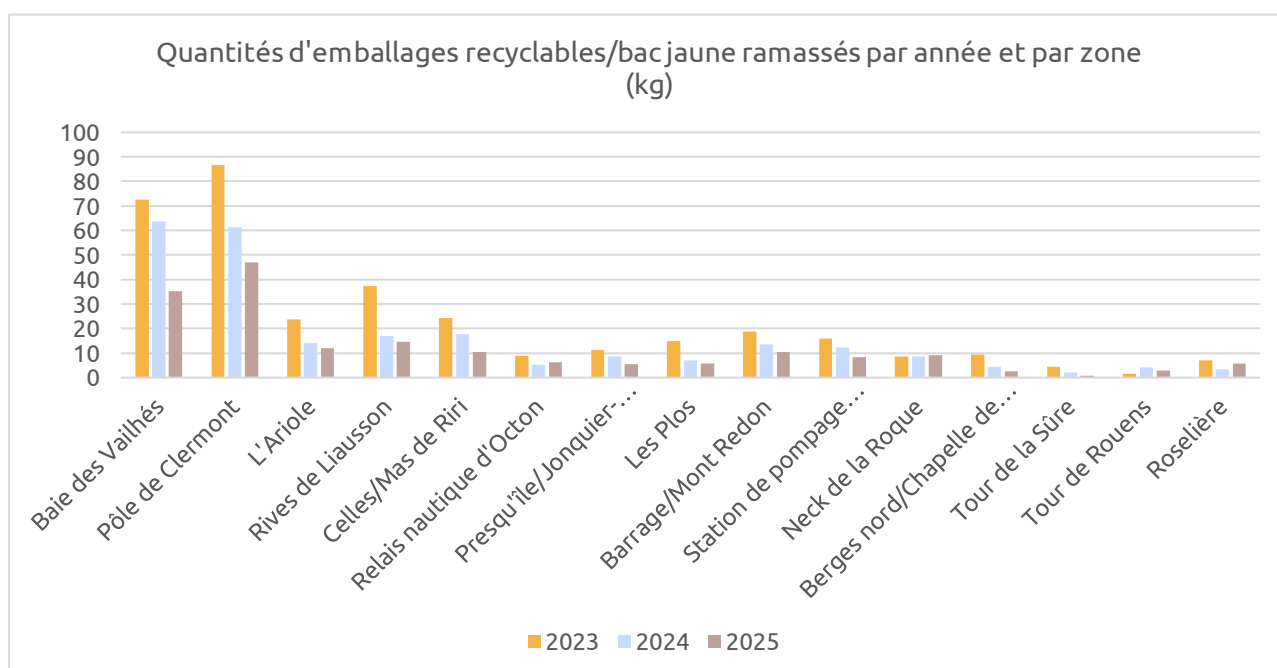
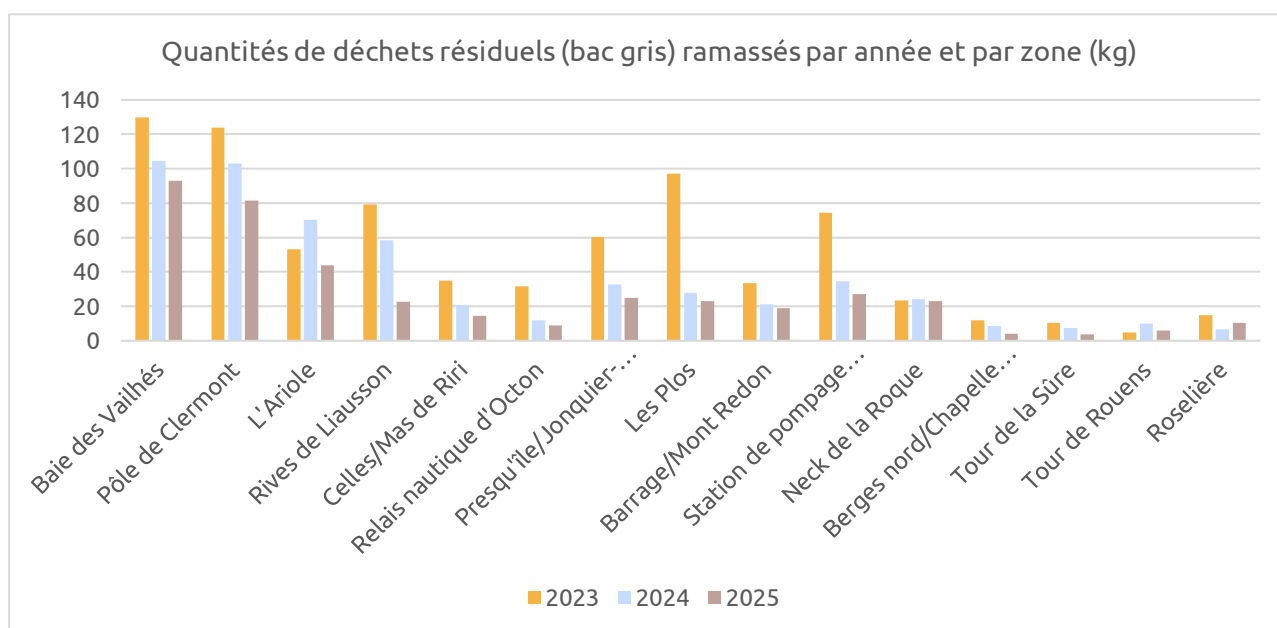
ZONE	MOY/HA					MOY/RAMASSAGE				
	2023	2024	2025	var 24-25	var 23-25	2023	2024	2025	var 24-25	var 23-25
Baie des Vailhès	47,01	37,66	29,22	-22%	-61%	3,926	3,373	3,010	-10,77%	-30%
Pôle de Clermont	24,03	18,41	15,47	-16%	-55%	5,165	4,101	3,445	-16,01%	-50%
L'Ariole	28,66	28,16	20,48	-27%	-40%	2,355	2,314	1,985	-14,24%	-19%
Rives de Liausson	19,74	13,30	6,55	-51%	-201%	3,313	2,776	1,649	-40,62%	-101%
Celles/Mas de Riri	13,65	8,30	5,55	-33%	-146%	2,261	1,341	1,025	-23,57%	-121%
Relais nautique d'Octon	24,78	10,57	8,90	-16%	-178%	1,440	0,598	0,517	-13,48%	-178%
Presqu'île/Jonquier-Lavadou-Rouens	12,89	8,28	5,09	-39%	-153%	2,179	1,433	1,194	-16,72%	-83%
Les Plos	29,70	10,57	8,55	-19%	-247%	2,608	1,080	0,988	-8,53%	-164%
Barrage/Mont Redon	30,15	21,13	17,36	-18%	-74%	2,334	1,636	1,736	6,11%	-34%
Station de pompage d'Octon	57,81	31,83	22,57	-29%	-156%	2,628	1,326	1,075	-18,98%	-145%
Neck de la Roque	6,56	6,22	7,26	17%	10%	1,525	1,446	1,277	-11,69%	-19%
Berges nord/Chapelle de Clans	2,28	1,33	0,82	-38%	-178%	2,803	1,502	1,381	-8,03%	-103%
Tour de la Sûre	1,49	0,81	0,57	-30%	-161%	2,026	1,101	0,962	-12,56%	-111%
Tour de Rouens	1,03	1,54	0,93	-40%	-11%	1,278	1,324	1,157	-12,59%	-10%
Roselière	3,97	1,58	2,39	51%	-66%	1,698	0,797	0,929	16,57%	-83%

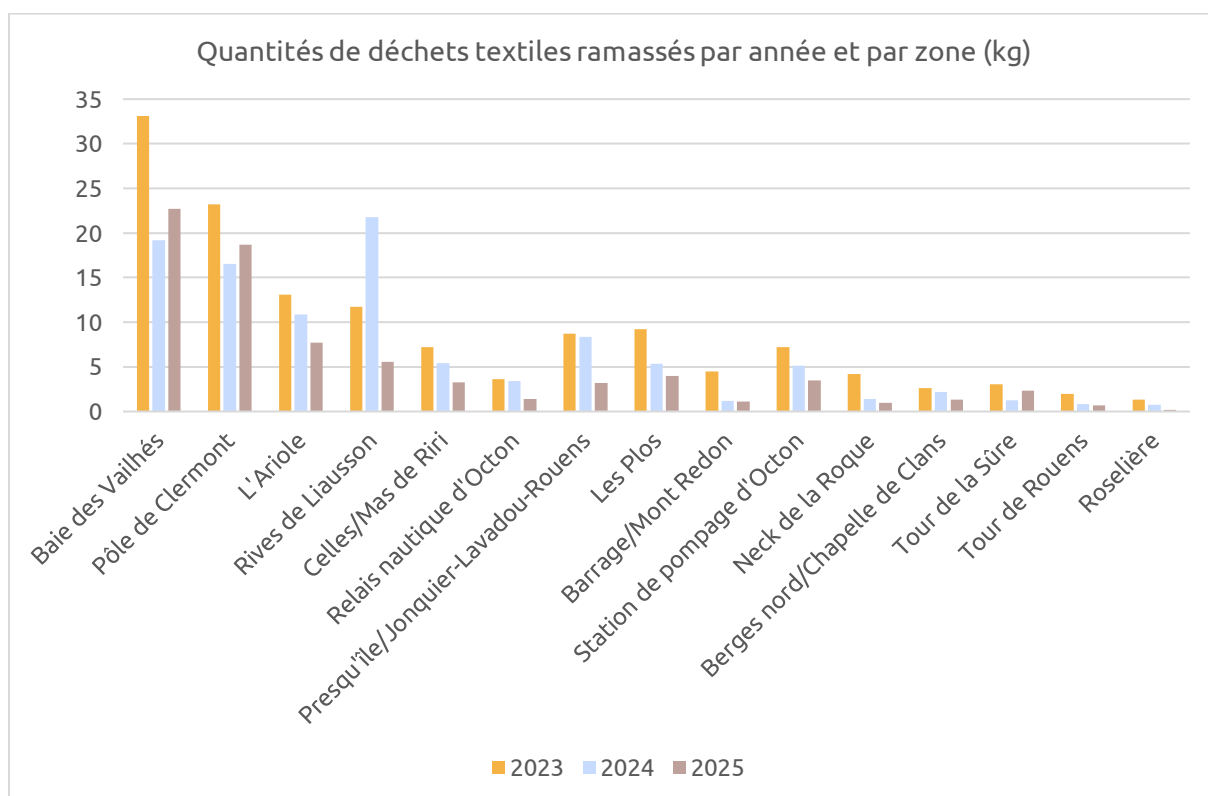
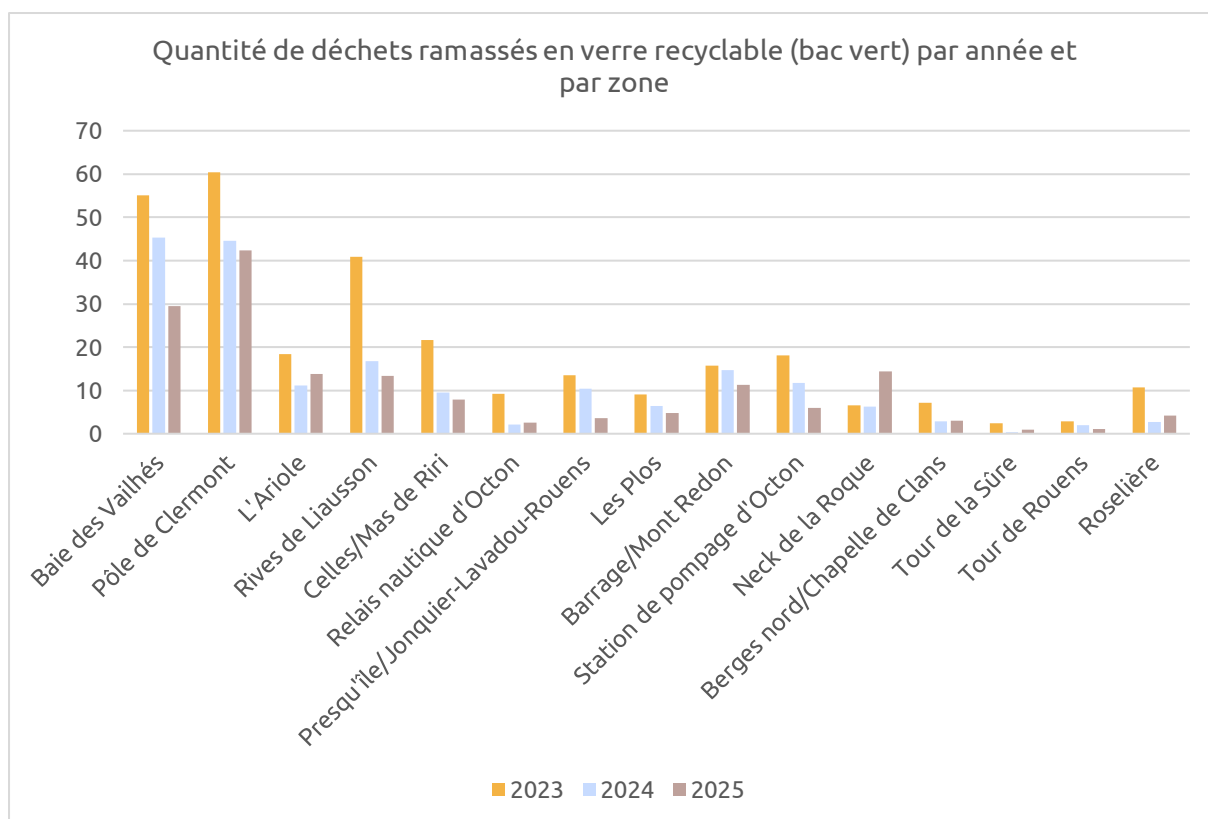
Le tableau ci-dessus présente les quantités de déchets abandonnés ramassées par zone. Les poids collectés ont été rapportés à la surface de chaque zone et au nombre de ramassages pour que les résultats soient comparables.

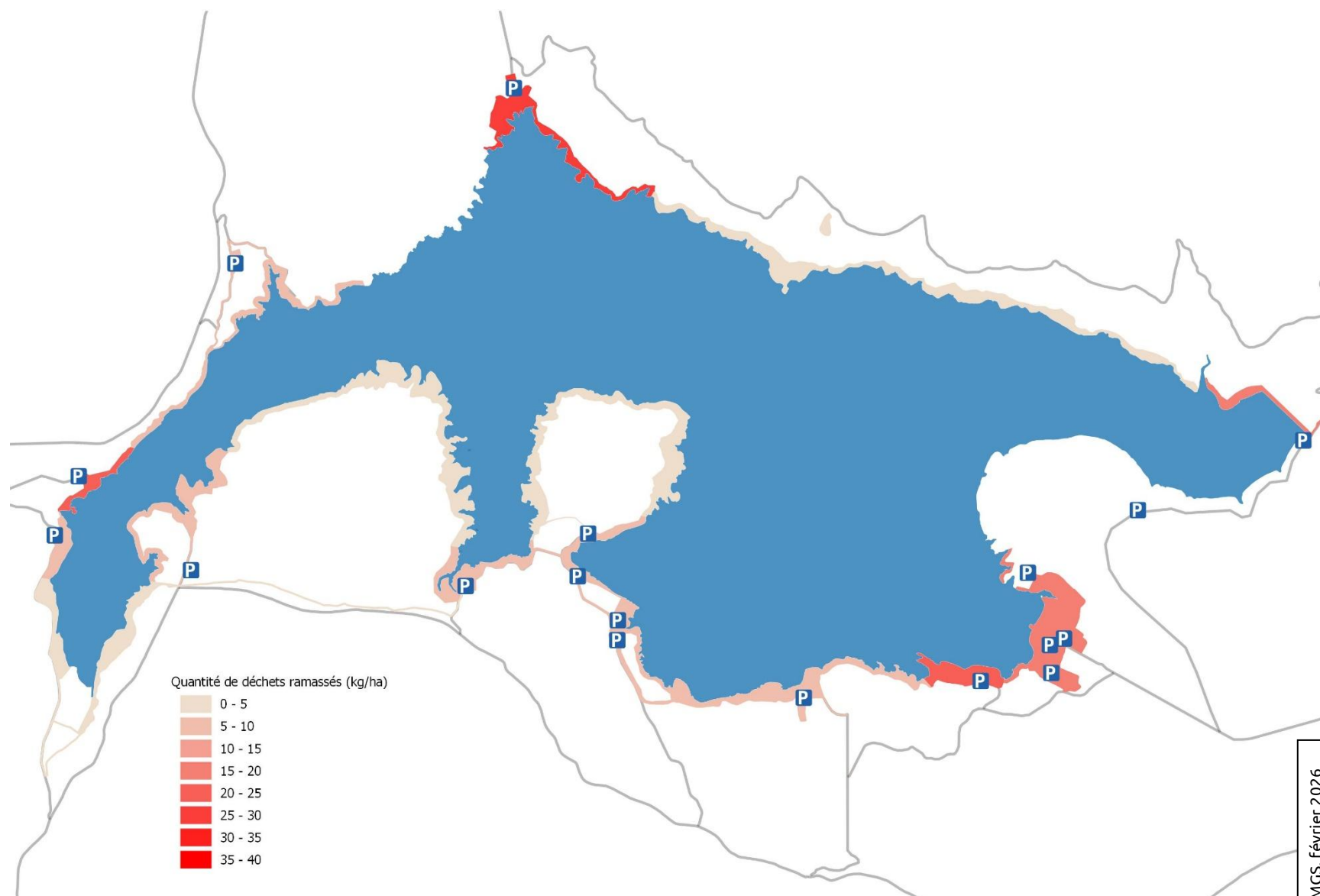
On observe une diminution des quantités de déchets ramassés par hectare sur quasi l'ensemble des zones. Des augmentations des quantités de déchets ramassés au niveau du Neck de la Roque et de la Roselière sont observées mais peuvent être justifiées à cause du nombre plus important de ramassages réalisés en 2025 sur ces zones.

Comme en 2024, rapporté à la surface, les zones où l'on retrouve le plus de déchets sont la baie des Vailhès et la station de pompage d'Octon. Viennent ensuite les zones de l'Ariole, le barrage, le pôle de Clermont et le Relais Nautique. Les zones les plus propres sont les zones naturelles qui ne sont pas accessibles en véhicule.

Les graphiques ci-dessous détaillent ces éléments par catégorie de déchets. Une attention particulière peut être apportée sur la zone de l'Ariole et du Neck de la Roque sur lesquelles les quantités de déchets en verre recyclable ramassés ont augmenté en 2025. On constate aussi une hausse des déchets textiles ramassés sur la zone de la baie des Vailhès, du Pôle de Clermont et du tour de la Sûre.



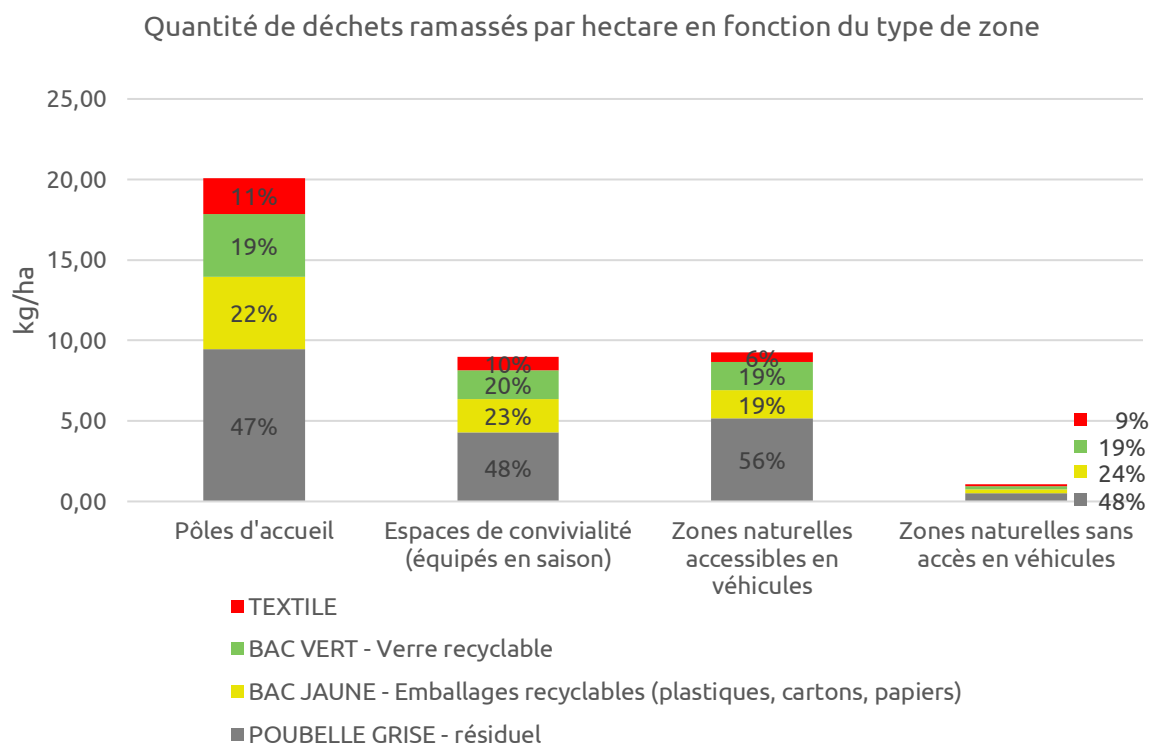




Quantité de déchets ramassés par zones sur les berges du lac - 2025

SMGS, février 2026

Nous pouvons observer ci-dessous la répartition des quantités de déchets ramassés à l'hectare par catégorie de déchets et par type de zones :

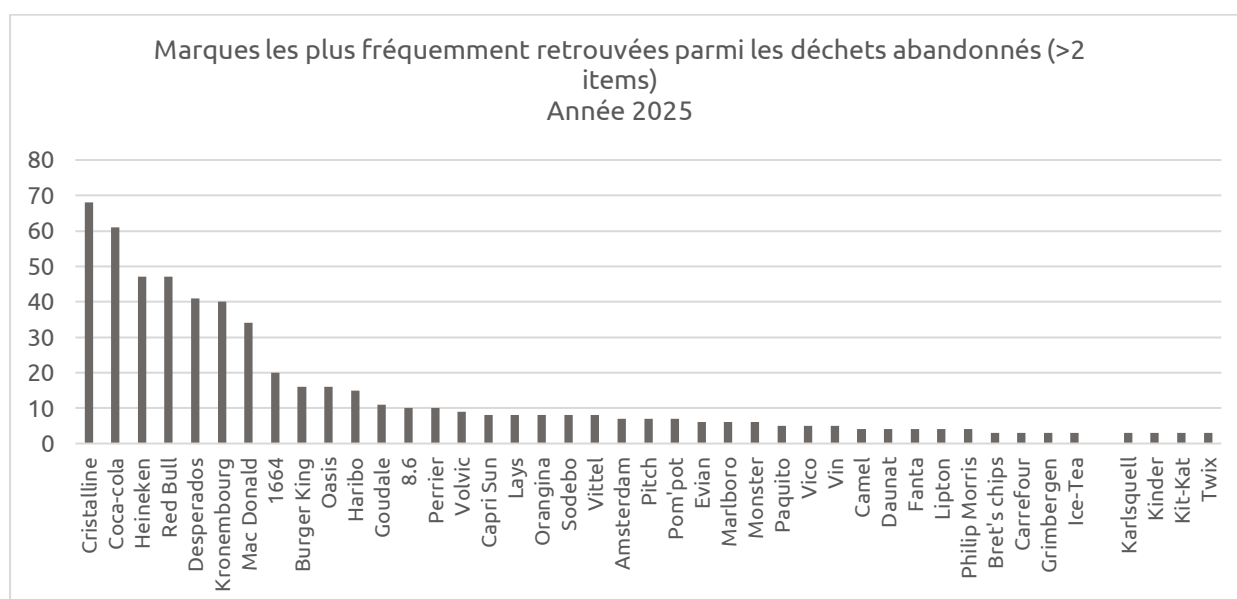


Rapporté à la surface, la quantité de déchets ramassés est quasi équivalente dans les espaces de convivialités et dans les zones naturelles accessibles en véhicule. Les zones sans accès en véhicules sont, quant à elles, très préservées et plus propres.

Les zones naturelles accessibles en véhicules, mais qui ne sont pas équipées de points de collecte des déchets (poubelles et colonnes de tri sélectif) présentent une part plus importante de déchets résiduels.

2. Marques de déchets

Les marques des déchets ont été relevées lors des caractérisations de niveau 2.

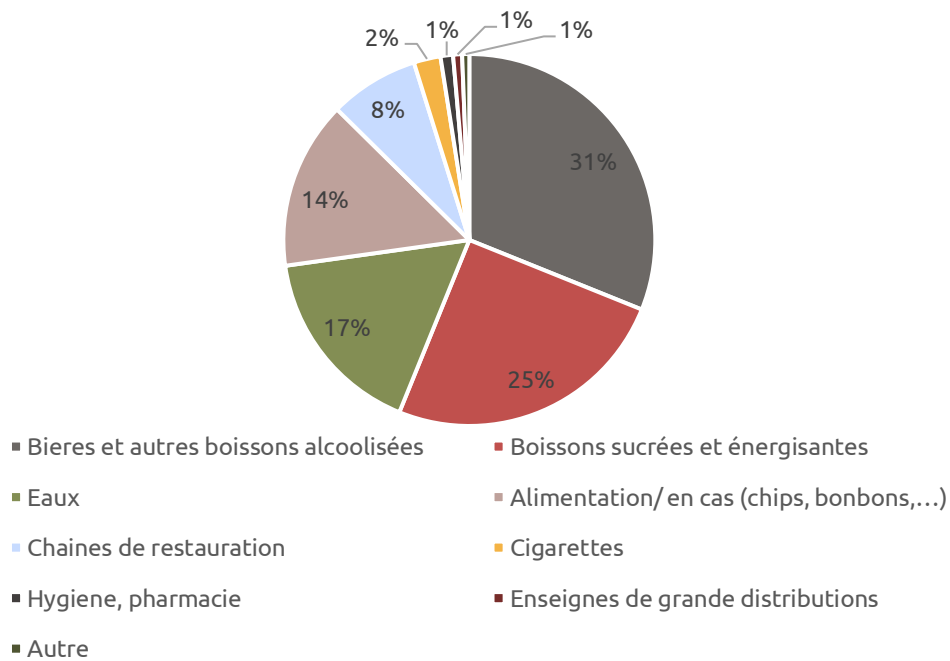


Les marques les plus retrouvées sont des **boissons** :

- les **bières et autres boissons alcoolisées** avec 200 items dont :
 - o Heineken (47 items)
 - o Desperados (41 items)
 - o Kronenbourg (40 items)
 - o 1664 (20 items)
- les **boissons sucrées et énergisantes** avec 161 items dont :
 - o Coca-cola (61 items)
 - o Red Bull (46 items)
 - o Oasis (16 items)
- Et les **eaux** en bouteilles, 107 items dont :
 - o Cristalline (68 items)
 - o Perrier (10 items)
 - o Volvic (9 items)
 - o Vittel (8 items)

Ont été également relevées des marques d'**alimentation** principalement de type « en-cas » (101 items). Parmi les enseignes, nous retrouvons en tête **Mac Donald** (34 items), puis quelques enseignes de grande distribution **Burger King** (16 items) et **Carrefour** (3 items).

Types de déchets ramassés en 2025



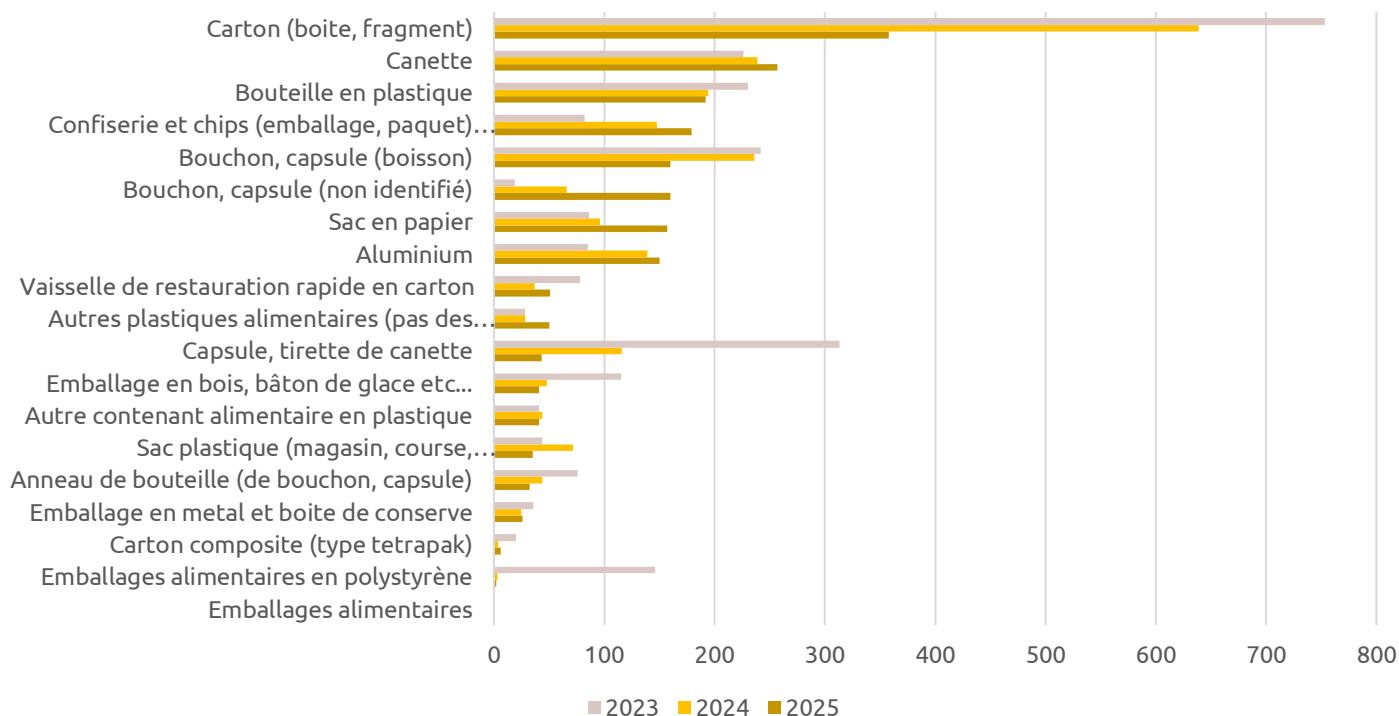
Les catégories de marques les plus représentées sont similaires aux années précédentes et correspondent principalement à des **déchets de type alimentation rapide/pique-nique (boissons, chips, bonbons, ...)** pouvant provenir de supermarchés ou des foodtrucks et enseignes de restaurations locales. La chaîne de restauration rapide Mc Donald représente 5.5% sur l'ensemble des items, soit une baisse de 2.5 points de pourcentage en comparaison à 2024.

Enfin, on observe une diminution des items liés aux marques de tabac : ils représentent 2 % en 2025, contre 8 % en 2024. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'entrée en vigueur, en juillet 2025, **d'un décret national interdisant de fumer sur l'ensemble des plages situées en bordure de zones de baignade durant la saison balnéaire**. Cette mesure aurait ainsi pu dissuader les visiteurs des plages surveillées du lac.

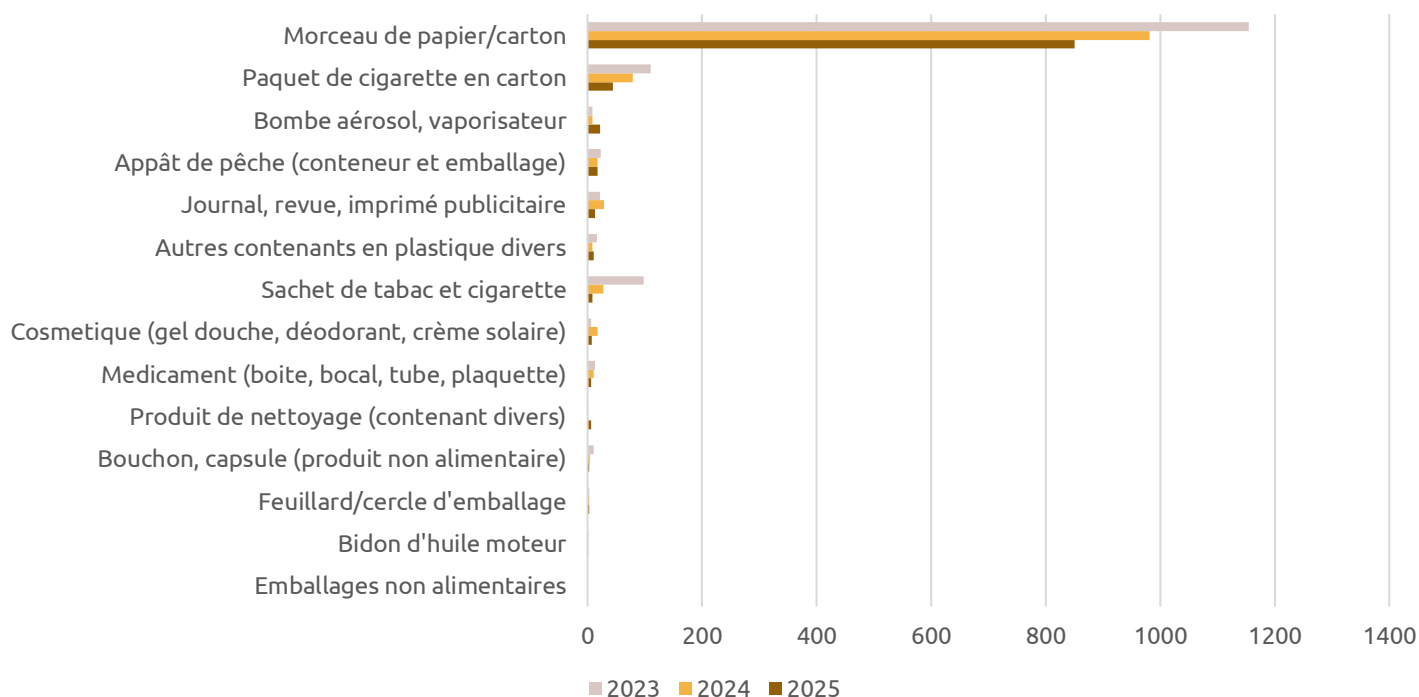
3. Types de déchets

Le comptage des déchets par type fait ressortir les graphiques suivants :

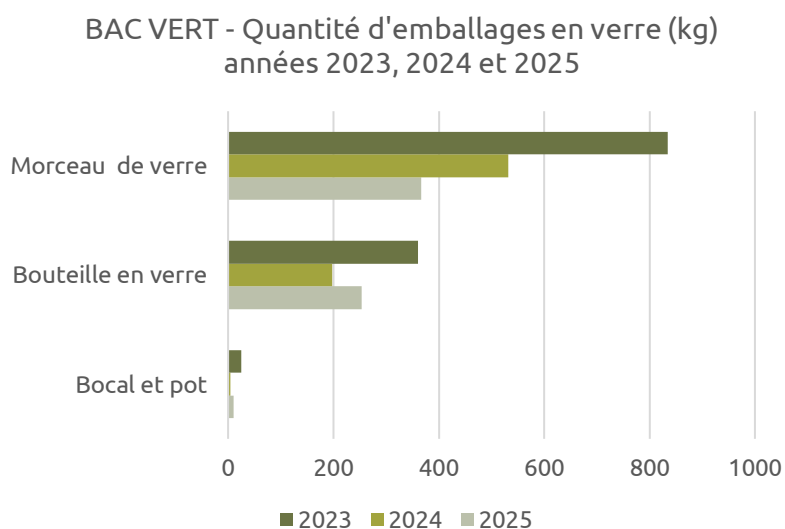
BAC JAUNE - Quantités d'emballages alimentaires (kg) - années 2023, 2024 et 2025



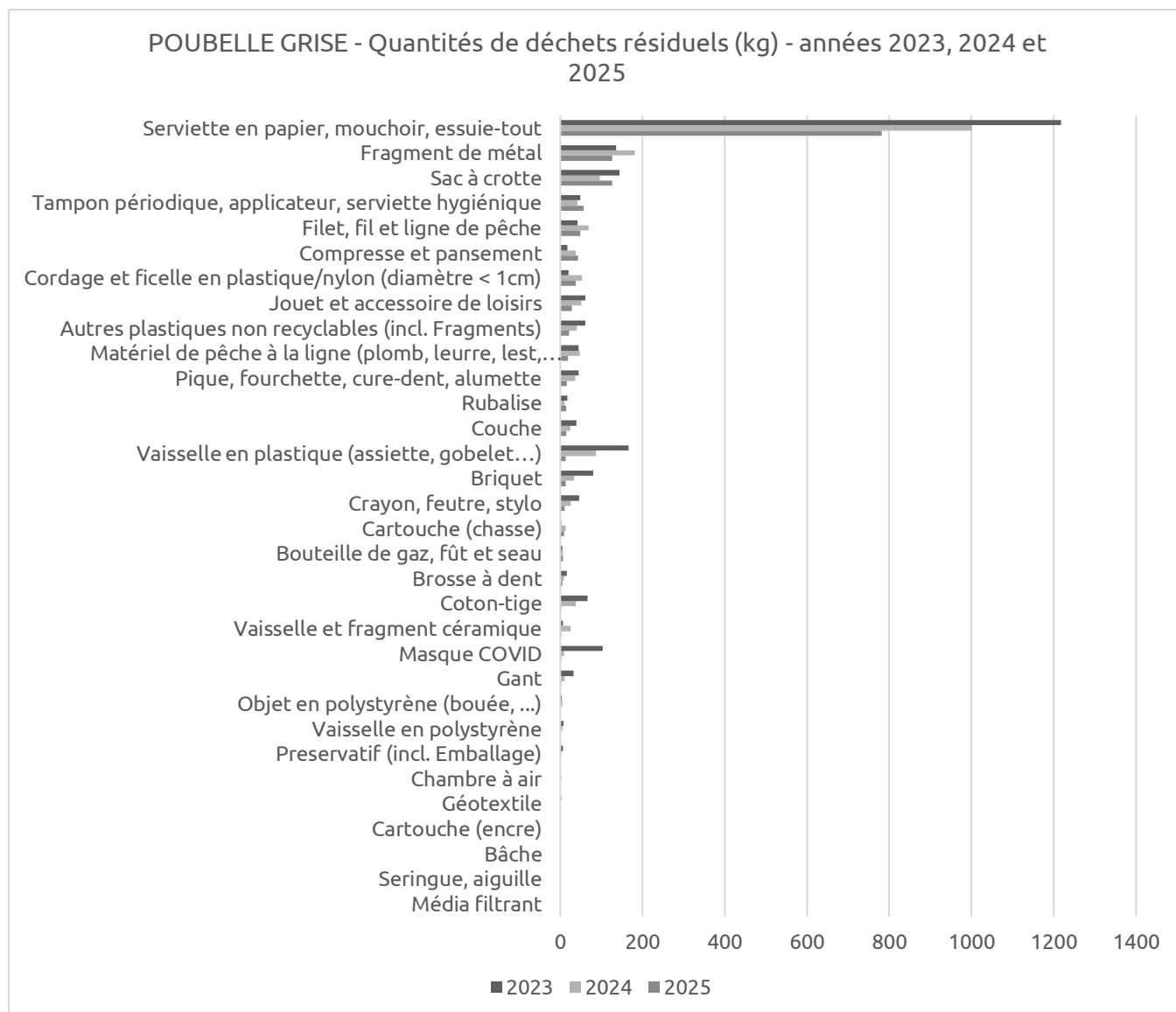
BAC JAUNE - Quantités d'emballages non alimentaires (kg) - années 2023, 2024 et 2025



Parmi les déchets recyclables (bac jaune) ramassés en 2025, la majorité sont des morceaux de papier et carton (alimentaire ou non). Nous trouvons ensuite des canettes, des bouteilles en plastique, des emballages de confiserie et chips et des bouchons et capsules.



Les déchets correspondant au bac vert (verre recyclable) principalement ramassés en 2025 sont des morceaux de verre. On trouve également quelques bouteilles en verre.

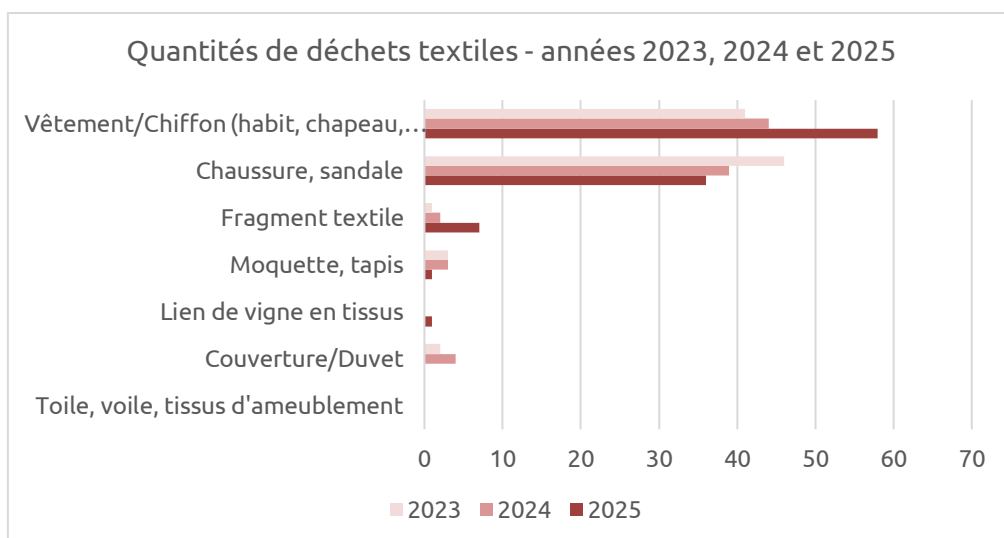


Afin de permettre une meilleure lecture, les papiers toilettes ainsi que les mégots ramassés n'apparaissent pas sur ce graphique.

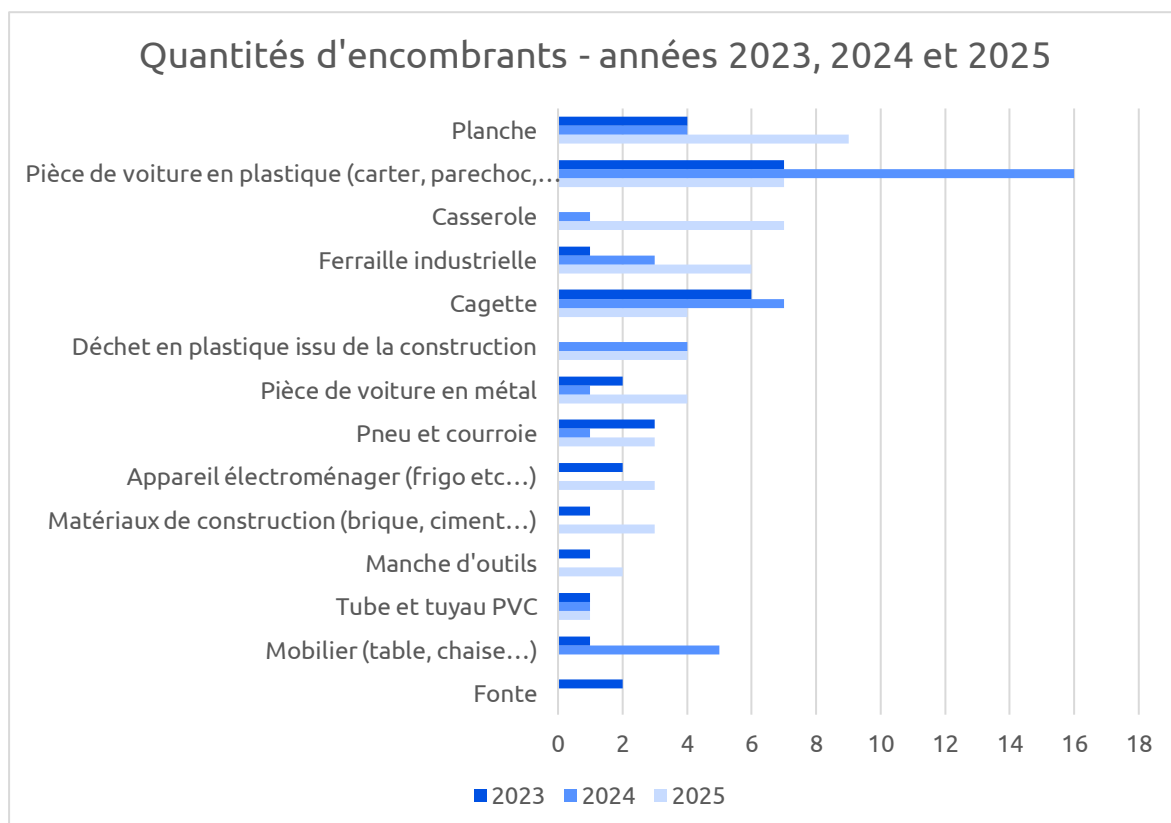
Concernant les déchets résiduels (poubelle grise, déchets non valorisables) les éléments les plus ramassés sont **les papiers-toilette**. Les quantités ramassées sont cependant en nette diminution avec 2350 items en 2025 contre 5900 items en 2024 et 7300 en 2023. Ceci peut être expliqué par l'installation de toilettes sèches saisonnières sur plusieurs secteurs ciblés.

Les **mégots** représentent également une quantité importante des déchets abandonnés ramassés sur les berges. Les quantités ramassées sont en baisse avec 2350 items en 2025 contre 3126 items en 2024 et 2959 en 2023. Un lien est maintenu avec les partenaires (Syndicat centre hérault, Communautés de communes, Pays cœur d'Hérault...) afin d'identifier des actions possibles, notamment pour permettre le recyclage de ce type de déchets. On note encore une fois que le décret national portant sur l'interdiction de fumer sur l'ensemble des plages situées en bordure de zones de baignade durant la saison balnéaire aurait pu induire cette baisse de quantités.

Pour le reste, nous retrouvons majoritairement des serviettes et mouchoirs en papier, des fragments de métal et des sacs à déjections canines. Il est également intéressant de noter une part non négligeable de déchets issus des activités de pêche (filets, lignes, ...). Il sera intéressant d'observer l'évolution de la part de ce type de déchets dans les années à venir avec la modification des réglementations concernant la pêche de nuit autour du lac.



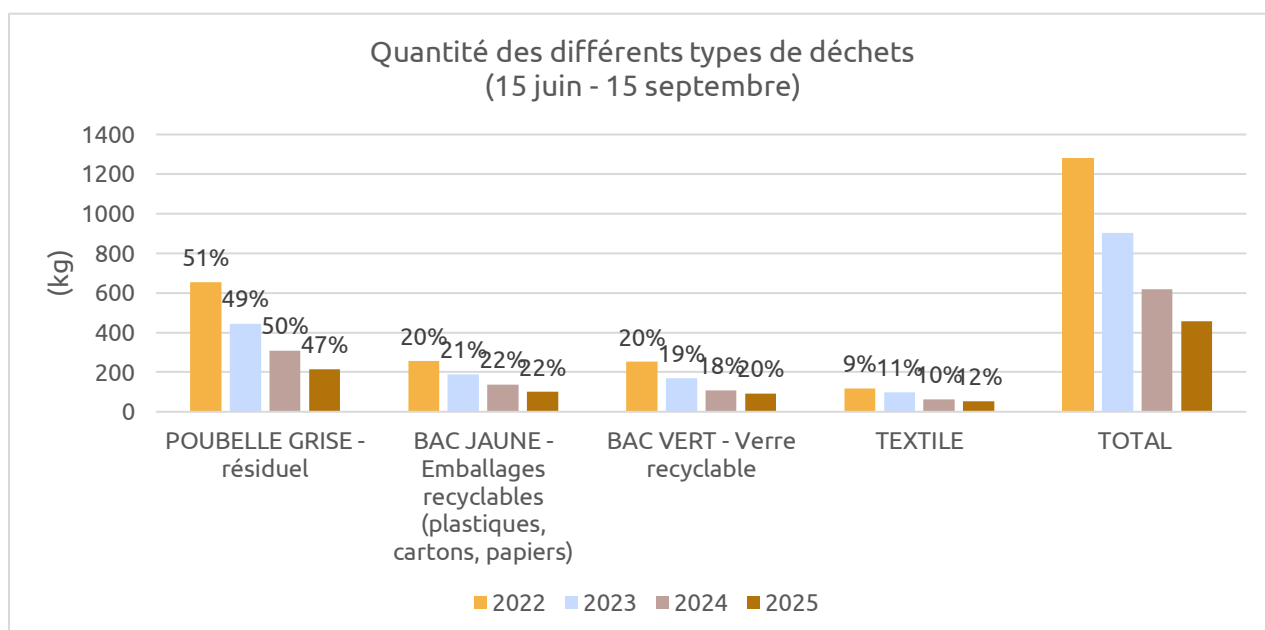
Les déchets textiles sont majoritairement des vêtements et des chaussures. Nous pouvons supposer qu'il s'agit dans la plupart des cas d'oubli des visiteurs. On constate néanmoins une hausse de 31% de vêtements et/ou chiffon abandonnés.



La majorité des objets encombrants retrouvés sur le site sont des planches, des pièces de voiture en plastique (type carter de protection) et des casseroles ou ferraille industrielle. Les quantités de déchets encombrants ramassés sont globalement **en augmentation** en 2025 (comme en 2024) : 266 items en 2025 contre 134 en 2024 et 100 en 2023.

Aucun déchet dangereux n'a été retrouvé en 2025.

4. Comparaison saisons estivales 2022-2023-2024-2025



* Les pourcentages indiqués dans le graphique sont en lien avec le poids total ramassé sur la saison.

La quantité totale de déchets ramassés sur la saison estivale reste en baisse depuis 2022. En revanche, la part de chaque catégorie de déchets reste similaire.

NOM	NBR RAMASSAGE				MOYENNE (KG/HA)			
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
Baie des Vailhès	39	42	40	33	37,44	28,62	20,43	15,57
Station de pompage d'Octon	27	23	29	24	34,85	42,01	21,64	11,33
L'Ariole	29	19	28	24	27,57	16,69	12,87	10,85
Barrage/Mont Redon	20	15	18	15	20,43	15,59	14,00	10,53
Pôle de Clermont	29	24	30	34	28,61	14,41	11,09	9,02
Neck de la Roque	14	14	18	20	5,79	4,03	4,10	5,73
Relais nautique d'Octon	21	17	20	20	23,57	11,87	5,71	4,41
Les Plos	23	24	27	23	17,51	13,16	7,41	4,13
Celles/Mas de Riri	21	20	23	18	9,76	8,44	4,19	3,48
Presqu'île/Jonquier-Lavadou-Rouens	19	23	22	20	10,48	6,89	4,06	3,43
Rives de Liausson	20	24	27	19	11,64	10,93	8,82	2,86
Roselière	6	11	9	15	2,00	2,23	0,78	1,25
Tour de Rouens	6	4	5	4	2,50	0,74	0,55	0,43
Tour de la Sûre	6	6	4	5	1,61	0,97	0,23	0,32
Berges nord/Chapelle de Clans	6	6	8	5	2,42	1,30	0,81	0,30

Les zones où l'on retrouve le plus de déchets abandonnés restent similaires (Station de pompage d'Octon et Baie des Vailhès). En revanche, on observe que la quantité de déchets retrouvés sur chaque zone a fortement diminuée entre 2022 et 2024.

IV- Analyse et bilan

Les **quantités de déchets ramassés continuent de baisser** années après années. Les zones principalement concernées par les déchets abandonnés restent similaires (pôle des Vailhés, station de pompage d'Octon), mais dans des quantités moindres sur l'ensemble des berges.

La répartition par catégorie est globalement similaire à celle de l'année précédente. La majorité des déchets abandonnés correspond à des déchets non recyclables (déchets résiduels), qui représentent plus de 50 % du total. Les emballages recyclables (bac jaune) constituent 22 % des déchets, tandis que les emballages en verre en représentent 19 %.

En revanche, le nombre d'encombrants est en nette augmentation d'une année sur l'autre : 100 items en 2023, 127 en 2024 et 266 en 2025. Il conviendra de rester vigilant dans les prochaines années et de chercher à mieux comprendre l'origine de cette hausse.

La présence de déchets abandonnés semble corrélée à plusieurs facteurs :

- Le niveau de **fréquentation de la zone** (plus de déchets dans les pôles d'accueil que dans les zones naturelles et plus de déchets sur les périodes de forte fréquentation).
- **L'accessibilité en véhicule** (moins de déchets dans les zones non accessibles en véhicules).
- **La durée de présence des visiteurs** (plus de déchets sur les zones de camping-cars passant la nuit et dans les pôles où les visiteurs restent plus longtemps car proposant plus d'offres de services).

● Evolution de la fréquentation sur les berges du lac

En 2025, on observe une légère augmentation de la fréquentation sur les berges du lac mais qui reste raisonnée. Malgré cette hausse, les quantités de déchets collectés ont de nouveau diminué cette année.

Ainsi, la diminution des déchets abandonnés se confirme indépendamment du niveau de fréquentation, ce qui témoigne d'une amélioration durable des comportements et d'une efficacité des actions de prévention. Par ailleurs, on observe ces dernières années une tendance à la hausse de la fréquentation en ailes de saison, période durant laquelle, nous observons une quantité importante de déchets abandonnés, et notamment des déchets résiduels (non recyclables). Il apparaît donc pertinent d'adapter les actions de gestion et d'entretien ainsi que la présence des agents sur le terrain durant ces périodes.

● Actions de gestions mises en place

Le projet **Paysages sans emballages**, mené en lien avec Citeo, permet d'améliorer les connaissances relatives aux déchets, de mettre en place des actions de communication et de renforcer la présence sur le terrain, élément essentiel pour favoriser la responsabilisation des visiteurs.

Cette année, le pôle des Vailhés a vu l'installation de toilettes en dur, qui ont contribué à la diminution des déchets retrouvés sur cette zone, dans un contexte où une baisse générale est constatée sur l'ensemble des sites.

Les patrouilles ont également été renforcées grâce à une présence accrue des gendarmes et, par conséquent, à une augmentation des verbalisations, ce qui a contribué à la réduction des déchets abandonnés sur les berges. La présence d'agents sur le terrain, quels qu'ils soient (gendarmes, patrouilleurs, etc.), permet en effet de rappeler aux visiteurs qu'il s'agit d'un site géré, soumis à des règles et au respect de son environnement.

Enfin, malgré le départ du foodtruck, qui semblait avoir contribué à une diminution des déchets sur les rives de Liausson en 2024, les déchets ont continué de baisser en 2025 sur cette même zone.

V- Perspectives d'actions

Etendre et pérenniser la présence sur le terrain de patrouilles et des agents assermentés est essentiel pour permettre la sensibilisation et la responsabilisation des visiteurs et est une des priorités pour les années à venir.

L'interdiction de la pêche de nuit, à la demande des élus du Grand Site, sur les mois de juillet et d'août 2026 (pour la première année) devrait permettre de diminuer le nombre de déchets diffus sur certaines zones et de faciliter le travail des patrouilleurs en limitant le camping sauvage et la durée de présence des visiteurs sur certaines zones. En effet, les pêcheurs de nuit restant sur place pendant de longues périodes, leur présence prolongée est susceptible d'entraîner une production accrue de déchets abandonnés, ainsi qu'une augmentation de certains déchets spécifiques, tels que les papiers toilettes.

Le ramassage des déchets diffus ainsi que leur caractérisation sont à poursuivre. Mieux connaître le gisement de déchets permet de mieux cibler les efforts de gestion et la sensibilisation mise en place.

Une **campagne de communication** est de nouveau déployée. Après une campagne de 2022 particulièrement bien accueillie par les visiteurs et nos partenaires, celle-ci a été actualisée et rediffusée en 2025. Le Grand Site souhaite reconduire cette action en 2026.

Des **actions de sensibilisation** pour des publics ciblés sont mises en place. Depuis 2024, les organisateurs répondant à l'Appel à manifestation d'intérêt pour organiser des événements autour du lac ont l'obligation de présenter la manière dont ils vont gérer leurs déchets et sensibiliser leurs publics. Ils sont encouragés à se faire accompagner du Syndicat centre Hérault sur ces questions. De manière générale, la mise en place d'action de sensibilisation spécifiques sur les zones problématiques est à accentuer notamment en avant et en arrière-saison.

En avril 2025, une **rencontre à destination du grand public** a été organisée afin de présenter le projet « Paysages sans emballages ». Les participants ont pu découvrir le projet, échanger avec les agents de la Croix-Rouge Insertion et prendre part à un ramassage de déchets abandonnés sur les berges. Si cette action n'a pas rencontré le succès attendu en termes de participation, elle a toutefois suscité un fort intérêt sur les réseaux sociaux, avec plus de 1 000 vues. En 2026, cette initiative pourra être reconduite sur une période plus favorable aux sorties en extérieur ou en partenariat avec un groupe scolaire local.

Enfin, le **stand** du Grand Site est terminé et valorisera les actions générales du Grand Site dont le projet « paysages sans emballages » et les visuels de l'année. Ce stand a pour but d'être tenu lors de divers événements et manifestations et permettra d'améliorer la sensibilisation des habitants et des visiteurs.

Concernant **les toilettes**, l'objectif est d'étendre les périodes d'ouverture sur les ailes de saisons. La pose des toilettes à Octon et l'Ariole est à reconduire.

Le **mode de collecte des ordures ménagères et des emballages évoluera sur les berges du lac en 2026**. Des échanges sont actuellement en cours avec les services et les élus, car l'hypothèse d'un retrait de l'ensemble des bacs est envisagée. Cette évolution entraînerait des changements importants et nécessiterait de réadapter les stratégies définies jusqu'à présent avec les acteurs dans le cadre du projet « Paysages sans emballages ».

Le principal point noir reste le **pôle des Vailhès** sur lequel la fréquentation et la durée de présence des visiteurs sont très importantes et engendrent des quantités importantes de déchets abandonnés. D'après le plan de gestion du site, les pôles d'accueil doivent être équipés de points de collecte des déchets à l'année. Actuellement, les visiteurs qui connaissent bien le site utilisent les mêmes conteneurs et colonnes de tri que le camping des Vailhès mais ces équipements sont très excentrés et demandent une bonne connaissance du site.

Le partenariat avec Citeo impulse une réelle dynamique concernant la lutte contre les déchets abandonnés diffus sur le site. Les actions mises en place donnent lieu à des améliorations tangibles et encourageantes. Celles-ci sont à poursuivre dans le temps pour pérenniser le dispositif.

ANNEXE 1 : Temps forts de l'année 2025



Campagne de communication 2025 à destination du Grand Public



Journée de ramassage ouvert au grand public (avril 2025)



Sensibilisation des visiteurs par les patrouilles du Grand Site à cheval, en bateau ou à vélo avec les t-shirts floqués CITEO

Grand site Salagou - Cirque de Mourèze
9 juillet 2025

[Déchets]

Même si le Grand site missionne Croix rouge insertion pour nettoyer les berges des déchets abandonnés (grâce à un partenariat avec Citeo), il est important de garder ses déchets avec soi, et de s'en débarrasser dans les bennes de tri ou une fois de retour au domicile, en les triant.

👉 C'est comme ça, qu'ensemble, on contribue à préserver ce magnifique site et ses paysages.

✅ En plus, pendant l'été, on est beaucoup plus nombreux, alors les effets des bons (comme des mauvais) comportements sont décuplés. On compte sur chacun.e pour garder le Grand site aussi beau et propre que possible !



Logos: CITEO, Croix Rouge Insertion, Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, Animagou Association, DREAL Occitanie, Communauté de communes du Clermontais, Syndicat Centre Hérault - officiel

Grand site Salagou - Cirque de Mourèze
9 avril 2025

[Opération ramassage des déchets]

La propreté du Grand site, c'est l'affaire de tous. Alors pour qu'il reste comme il est, beau et propre, venez participer à une demi-journée de ramassage des déchets et animations sur les berges du lac.

Rendez-vous mardi 22 avril de 9h30 à midi, sur le ponton du lac, au pôle de Clermont l'Hérault.

Avec Croix Rouge Insertion, nous vous accueillons autour d'une dégustation de jus de fruits de producteurs locaux, avant de nous lancer en petits groupes. Nous fournissons les pinces et les sacs !

Les déchets seront triés, pesés et analysés.

Quelle évolution peut-on constater des pratiques autour du lac ? Quel traitement pour ces déchets ? Comment agir, à titre individuel et collectif ?

Vous en apprendrez plus sur les actions mises en œuvre pour préserver cette nature fragile et convoitée

Et puis, pourquoi pas conclure par un pique-nique tiré du sac au bord de l'eau ? Chacun remportera et triera ses déchets, bien entendu !

Inscription : <https://framafoms.org/operation-paysages-sans-emballages...>
Renseignements : info@lesalagou.fr - 04 67 44 68 86

Opération menée en partenariat avec Citeo, la DREAL Occitanie, @Croix rouge insertion Capdife, @Animagou Association, Salagou-Coeur d'Hérault, Communauté de communes du Clermontais et le Syndicat Centre Hérault - officiel



34 J'aime 38 partages

Communication sur RS (facebook)

Les Rencontres
du Grand Site Lettre d'information
n° 9 - Avril 2025




Ce mois-ci...

Avril

MARDI 22 - BERGES DU LAC, CLERMONT-L'HÉRAULT
Opération «Paysages sans emballage» à l'occasion de la Journée mondiale de la Terre

Toute l'année, le Grand Site et ses partenaires nettoient les berges du lac. Vous aussi, participez entre amis ou en famille au ramassage des déchets abandonnés sur ces espaces naturels, et venez en apprendre plus sur les actions mises en œuvre pour préserver cette nature fragile et convoitée !

Gratuit
En partenariat avec Croix Rouge Insertion Capdife, Animagou, la Communauté de communes du Salagou Coeur d'Hérault

AU PROGRAMME

09h30 > 12h00

Avec Croix Rouge Insertion nous vous accueillons autour d'une dégustation de jus de fruits de producteurs locaux, avant de nous lancer en petits groupes, armés de pinces, à la chasse aux déchets.

Une fois collectés, ils seront triés, pesés et analysés : quelle évolution des pratiques autour du lac ? Quel traitement pour ces déchets ? Et nous, quel est notre pouvoir d'agir, individuel et collectif ?

L'occasion pourquoi pas, de conclure par un pique-nique tiré du sac au bord de l'eau. Chacun remportera et triera ses déchets, bien entendu !

Sacs et pinces fournis, se munir de gants.

Sur inscription : accès au formulaire [ici](#) ou auprès du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze : info@lesalagou.fr - 04 67 44 68 86

Lieu de rendez-vous donné à l'inscription.

Logos: CITEO, Croix Rouge Insertion, Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, Animagou Association, DREAL Occitanie, Communauté de communes du Clermontais, Syndicat Centre Hérault - officiel

Communication sur notre lettre info du mois d'avril